



Mamoudzou, le 29 aout 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour l'intersyndicale, les conditions d'une suspension de grève sont :

- Pas de rythmes dans les rotations ;
- Suspension du dispositif en cours ;
- Proposition et/ou validation d'un dispositif par les conseils d'école ;
- Garanti d'un repas et d'un encadrement de qualité pendant la pause méridienne.

La Vice Recteur vient d'envoyer un courrier aux enseignants du premier degré.

Elle y indique que les écoles qui se sont engagées dans un projet éducatif territorial (PEDT) devront très rapidement (avant le 12 septembre) réunir le conseil d'école pour valider (ou non) le projet ... **mais ils devront le mettre en œuvre quand même !!!**

S'agissant des écoles en rotation, le vice rectorat avait verbalement garanti qu'il n'y aura pas de « rythme dans les rotations ». Sur le papier, même si un délai supplémentaire (jusqu'au 25 novembre) est accordé pour formuler une autre organisation ; son objectif est de généraliser à terme les rythmes, même dans les écoles en rotation ...

De plus, elle veut que les autres écoles qui ne se sont pas encore engagées dans un PEDT présentent une nouvelle organisation dans les mêmes délais.

La pause méridienne n'est pas abordée. Les parents d'élèves exigent que les moyens soient réunis pour mettre en œuvre les rythmes scolaires et souhaitent au minimum que les enfants soient gardés dans les écoles pendant cette période.

L'intersyndicale CGT Educ'Action, Sima Snudi FO et SNUipp-FSU Mayotte considère donc que les conditions ne sont pas réunies pour envisager une sortie de crise.

Il demande donc aux enseignants de s'organiser avec les parents d'élèves pendant le week-end pour généraliser le blocage des écoles par tous les moyens.